



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

GIAT-Industries

Question au Gouvernement n° 805

Texte de la question

GIAT INDUSTRIES

M. le président. La parole est à Mme Chantal Robin-Rodrigo, pour le groupe socialiste.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, vous vous présentez comme le champion du dialogue social. (*« Oui ! » sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Mais, en réalité, comme le dit un grand leader syndical, vous n'écoutez rien. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) C'est exactement ce qui se passe pour le dossier du GIAT.

Un accord de méthode a permis aux syndicats de présenter des propositions industrielles alternatives au plan de restructuration prescrit par l'industriel avec votre accord, plan qui supprimerait, je le rappelle, plus de 3700 emplois. Ces expertises sont maintenant en votre possession. Elles stipulent en outre que le plan de Mme Alliot-Marie et de M. Vigneron présente des incohérences de positionnement et de stratégie qui auront des conséquences désastreuses pour le bon fonctionnement de nos armées...

M. François Grosdidier. Vous refusez les crédits militaires !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. ... notamment si le maintien en conditions opérationnelles des chars Leclerc est sous-traité dans le privé. Elles indiquent surtout que des centaines d'emplois pourraient être préservés.

Demain, à Tulle, des milliers de salariés se rassembleront pour manifester avec leurs élus leur angoisse face à l'avenir, leur colère devant votre inertie.

M. François Grosdidier. C'est vous qui avez réduit les crédits d'armement !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Alors, s'il vous plaît, monsieur le Premier ministre, ne nous faites pas le coup des « Vous n'avez rien fait ! »... ou « C'est la faute aux 35 heures ! » L'heure est grave ! Les salariés de GIAT et leurs familles... Si M. le Premier ministre voulait bien m'écouter au lieu de bavarder... (*Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Poursuivez, Madame.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Les salariés de GIAT et leurs familles attendent de vous une réponse claire. Allez-vous rester sourd à leur exigence de voir étudier ces nouvelles propositions industrielles ou allez-vous enfin donner l'ordre à l'entreprise d'ouvrir de véritables négociations ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Ecoutez la réponse, ne manifestez pas avant !

M. Hamlaoui Mékachéra, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Madame la députée, je vais essayer de vous répondre le plus sérieusement du monde (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. le président. Ecoutez la réponse, ne criez pas !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. ... car ce sont des sujets graves...

M. Jean-Pierre Kucheida. Ce n'est pas normal que ce soit lui qui réponde !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. ... qui ne prêtent pas à la polémique. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.* - « Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. S'agissant de GIAT Industries, les objectifs gouvernementaux restent évidemment d'actualité.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Vous n'y connaissez rien ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Le projet industriel est solide et pérenne. L'accompagnement social repose sur les meilleures pratiques. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) L'aménagement du territoire accompagnant la reconversion du bassin est également en marche.

M. Jean Glavany. Ce n'est pas la question !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. La méthode retenue porte déjà ses fruits. Chacun doit jouer son rôle. L'entreprise est chargée de la gestion et du dialogue social. Quant à l'Etat, il fixe les orientations et tient ses engagements, vous le savez très bien. L'ensemble des organisations syndicales ont passé des accords avec l'entreprise. Nous souhaitons bien évidemment qu'ils soient respectés.

M. Jean Glavany. Ils ne le sont pas !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Concernant le volet industriel, l'Etat-client a donné des suites favorables aux propositions des experts...

M. Jean Glavany. Ce n'est pas vrai !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. ... en apportant 170 millions d'euros de commandes supplémentaires...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ce n'est pas vrai !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Si ! Ils s'ajoutent aux 2 milliards d'euros annoncés cet été.

Mme Martine David. Surréaliste !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. La direction de l'entreprise, quant à elle, sait tirer parti de ces marges de manoeuvre pour aménager sensiblement le plan. Au total, 250 emplois supplémentaires ont été préservés. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Vous ne couvrirez pas ma voix en faisant de la polémique, je vous l'ai déjà dit. C'est la réalité et vous ne voulez pas la reconnaître, comme d'habitude ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Concernant l'aménagement du territoire, la mobilisation des pouvoirs publics est un succès. Vous en êtes vous-même témoins, simplement vous ne voulez pas l'avouer (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) parce que cela ne se fait pas. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 805

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 9 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 2003